

## **Mentions légales**

La société

Le Pélican Messenger

SARL au capital de 30.000 euros

RCS Basse Terre B 451 308 167

Siège social : Centre d'affaires Llobregat – Concordia 97150 Saint Martin

Tél.: 05 90 52 21 45

Directrice de publication : Florence Gurrieri

ISSN 2491-3561

Le Pélican Online

ISSN 2491-357X

Le Pélican Online (site)

CPPAP : 0526 Y 90870

## **Conditions générales d'utilisation**

Présentation du site

La société l'SARL Le Pélican Messenger édite le quotidien de presse départemental de l'île de Saint-Martin, Antilles Françaises ainsi que le site le Pélican « Online » disponible sur [www.lepelican-journal.com](http://www.lepelican-journal.com). Le site du journal Le Pélican ici nommé « le site » représente la version en ligne adaptée du quotidien journal Le Pélican. Il offre la possibilité aux internautes de s'abonner à la version en ligne du journal et ainsi de consulter l'ensemble du contenu du site. Les utilisateurs non abonnés peuvent consulter le contenu gratuit.

Les présentes conditions générales (ici nommées "CGU"), soumises au droit français, ont vocation à régir l'utilisation du site. L'utilisation de celui-ci traduit l'acceptation expresse et sans réserves des CGU.

Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) ont pour objet de fixer les règles d'utilisation du site par l'utilisateur ainsi que les obligations de la société Le Pélican Messenger.

Le Pélican Messenger se réserve le droit de modifier les CGU. Toute modification des CGU fera l'objet d'une mention particulière au sein du site. Les CGU en vigueur sont consultables à tout moment sur le site.

Contenu du site

Le site se compose d'articles payants réservés aux abonnés et d'articles gratuits consultables par les non abonnés. Lorsque l'utilisateur souscrit à l'abonnement en ligne

celui ci lui donne accès à la totalité du contenu gratuit et payant du site. Le Pélican Messenger se réserve le droit de déterminer si un article est payant ou non.

#### Publicités

Le Pélican Messenger se réserve le droit de mener toutes actions commerciales et promotionnelles sur son site internet. Le Pélican Messenger est donc libre de commercialiser auprès d'annonceurs de son choix les espaces publicitaires sur son site.

#### L'utilisateur

Ici nommé « Utilisateur » la personne physique qui se connecte au site. L'utilisateur fournit son nom, prénom, ville, code postal, téléphone, e-mail ainsi qu'un mot de passe lui permettant d'avoir accès à l'abonnement.

L'utilisateur du site a un droit d'usage privé et en aucun cas un usage collectif sur le contenu. Ce droit signifie que l'utilisateur a la possibilité d'imprimer les contenus et/ou de le télécharger sur son ordinateur, tablette et smartphone dans l'unique but d'un usage personnel.

#### Souscription

La souscription à l'abonnement permet à l'utilisateur de bénéficier de la consultation de la totalité du contenu du site. La souscription s'effectue en ligne, en sélectionnant la durée d'abonnement sur le site, puis par la saisie des données demandées (nom, prénom, ville, code postal, téléphone, e-mail, mot de passe). L'abonnement nécessite l'acceptation sans réserve des CGU.

En validant sa souscription l'utilisateur reconnaît que le paiement correspondant s'effectue au bénéfice de la société Le Pélican Messenger via le site de paiement en ligne PayPal et reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation de la société Le Pélican Messenger.

La visualisation des contenus pourra débuter dès la validation du paiement. Ces contenus sont accessibles uniquement pendant la durée de l'abonnement.

L'utilisateur reconnaît que Le Pélican Messenger n'est en aucun cas responsable, en cas de contestation relative au paiement qui relève exclusivement de la responsabilité de PayPal.

#### La responsabilité du Pélican Messenger

Le site ne peut garantir que les services proposés ne subiront aucune interruption.

Les contenus proposés sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité du site ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays de connexion.

Le site contient des liens hypertextes vers d'autres sites qui ne sont pas la propriété du Pélican Messenger. La mise à disposition de ces liens par le site ne stipule pas que Le Pélican Messenger valide l'ensemble du contenu des sites. En aucun cas le Pélican Messenger ne pourra être tenu pour responsable de l'ensemble du contenu des sites.

## Données personnelles

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, l'utilisateur disposera d'un droit d'accès, de rectification et de modification concernant les données qui le concernent. Pour l'exercer, il suffit de s'adresser à : [accueil.lepelican@gmail.com](mailto:accueil.lepelican@gmail.com), et d'indiquer vos nom, prénom, adresse et e-mail.

## Propriété intellectuelle

L'utilisateur du site n'est strictement pas autorisé à reproduire et/ou à utiliser les marques et logos présents sur le site, ni à modifier, copier, traduire, reproduire, vendre, publier, exploiter et diffuser dans un format numérique ou autre, tout ou partie des informations, textes, photos, images, vidéos et données présents sur le site, qui constituent des œuvres au sens des dispositions de l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle du contenu du site est strictement interdite. La reproduction d'un ou de plusieurs des contenus du site, dans leur intégralité ou non, est soumise à des droits de reproduction.

Le non respect de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toute personne responsable, aux peines pénales et civiles prévues par la loi. Il est rappelé que la violation des droits de propriétés intellectuelles constitue un délit de contrefaçon puni en France par le Code de la propriété intellectuelle et passible de trois ans d'emprisonnement et 300.000€ d'amende.

## **Annonces légales : Habilitation et Tarifs**

### Habilitation

Depuis sa création, il y a 18 ans, le quotidien Le Pélican est autorisé à publier les annonces judiciaires et légales de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Depuis l'an dernier celles du territoire de la Guadeloupe. Désormais, les professionnels et particuliers ont le choix de publier leur annonce légale sur notre journal papier ou directement sur notre service de presse en ligne [www.lepelican-journal.com](http://www.lepelican-journal.com).

Pour aider au mieux les clients qui travaillent avec nous et faciliter leurs démarches administratives, les entreprises et particuliers bénéficient d'un service de proximité, rapide et efficace : les annonces légales sont traitées dans l'heure de la réception des mails chaque jour du lundi au vendredi. Une fois les annonces traitées, le client reçoit le justificatif de parution de son annonce légale afin de réaliser ses démarches dans les plus brefs délais. Les annonces légales traitées sur internet sont publiées le jour-même.

### Habilitation sur Saint-Martin

Arrêté n°2022-286/PREF/SG/SLR-BRAGE du 26 décembre 2022 pour publication de presse et service de presse en ligne

### Habilitation sur Saint-Barthélemy

Arrêté n°2022-287/PREF/SG/SLR-BRAGE du 26 décembre 2022 pour publication de presse et service de presse en ligne

## Habilitation sur la Guadeloupe

Arrêté SF/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 pour le service de presse en ligne  
([www.lepelican-journal.com](http://www.lepelican-journal.com))

### Les tarifs

Pour Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guadeloupe, publication sur le journal papier ou sur internet le tarif fixé par l'état est de 7,32€ les 40 caractères.

Attention, le tarif est forfaitaire depuis 2021 pour les avis de constitution :

- Société anonyme (SA) : 379 euros HT
- Société par actions simplifiée (SAS) : 189 euros HT
- Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 135 euros HT
- Société en nom collectif (SNC) : 210 euros HT
- Société à responsabilité limitée (SARL) : 141 euros HT
- Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
(dite «entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée», EURL) : 118 euros HT
- Société civile  
(à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 211 euros HT
- Société civile à objet immobilier  
(dite «société civile immobilière», SCI) : 181 euros HT
- Acte de nomination  
des liquidateurs des sociétés commerciales et civiles : 146 euros HT
- Avis de clôture  
de la liquidation des sociétés commerciales et civiles : 106 euros HT
- Annonce relative au jugement  
d'ouverture des procédures collectives : 63 euros HT
- Annonce relative au jugement  
de clôture des procédures collectives : 34 euros HT
- Annonce légale relative au changement de nom patronymique  
pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil : 55 euros HT